



Déclaration sinistre

Par **Alliaceae57**, le **20/12/2020** à **15:31**

Bonjour,

Je suis propriétaire d'un studio dans lequel une entreprise, mandatée par le syndic de copropriété, a eu besoin d'accéder pour changer une conduite commune qui provoquait une fuite dans un local commercial au rez-de-chaussée (faisant parti de la copropriété). Pour accéder à la conduite, l'entreprise a détruit un mur dans la salle de bain. J'ai écrit un courrier en AR au syndic pour lui demander de faire venir un expert afin de constater le sinistre je n'ai jamais eu de réponse (9 mois aujourd'hui). Pouvez-vous m'indiquer la marche à suivre pour faire valoir mes droits ? Merci

Par **wolfram2**, le **21/12/2020** à **17:05**

Bonjour

Sur la loi indiquée ci-dessous, consultez l'article relatif à la responsabilité du syndicat des copropriétaires, à prendre en charge par le syndic, à l'occasion de dommages occasionnés à une partie privative (votre logement) à l'occasion d'une intervention sur les parties communes (conduites, évacuations, etc.) de l'immeuble. Envoyez lui une LRAR pour que la question de réparation du dommage causé soit inscrite à l'ordre du jour de la prochaine AG de la copro. Demandez une indemnité de dommages-intérêts pour le retard à agir du syndic. Avez-vous déclaré le sinistre à votre assureur.
Cordialement. wolfram.

Par **miyako**, le **21/12/2020** à **22:08**

Bonsoir,

Il y a eu un courrier LRAR ,fait au syndic ,il y a 9 mois.Ce dernier ne réagit pas.

Donc,à présent ,il faut faire venir un huissier de justice ,**avec convocation du syndic(respect du contradictoire)** ,pour faire un constat et en même temps faire une déclaration à votre assurance en expliquant bien ce qui se passe ,car le délais de déclaration est largement dépassé.Avec le constat d'huissier,constatant les dégats, et l'envoi d'un recommandé au syndic ,l'assurance peut intervenir(je dit bien peut,car c'est à son bon vouloir,vu le délais)Si il y a urgence ,pas besoin d'AG.Vous faites établir un devis par une

entreprise.

Amicalement vôtre

suji KENZO